

QU'EST-CE QUE LA SYNTHÈSE ÉCRITE ?

La forme : un texte dactylographié de deux pages environ en utilisant un traitement de texte. (Police : Calibri ou Times New Roman - taille 12 - interligne 1.5 ligne)

Le contenu : il s'agit de la synthèse **individuelle** du traitement du sujet choisi, qui peut comprendre un certain nombre de précisions ;

1. Sur le sujet lui-même :

- Le choix du sujet
- De la problématique
- Du résultat de la réflexion sur le sujet

2. Sur la façon de travailler

- La problématique de recherche
- Répartition des tâches au sein du groupe et la part individuelle du travail
- les différentes démarches mises en œuvre

3. Sur la production : Choix de la forme, du support

4. Sur le fonctionnement du TPE : Ce que vous a apporté le travail en équipe, l'organisation des TPE, les difficultés de mise en œuvre ...

Les critères d'évaluation de la synthèse individuelle sont :

- La cohérence de la construction (plan, enchaînement)
- La qualité de l'expression (syntaxe, orthographe)
- La restitution de la démarche.